

Discours du Président
Visite Najat Vallaud-Belkacem
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et
et de la Recherche
Mercredi 26 octobre 2016

Madame la Ministre l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
Monsieur le Haut-Commissaire,
Monsieur le président du Congrès,
Messieurs les présidents des provinces
Mesdames et messieurs les membres du gouvernement,
Monsieur le représente tant du sénat coutumier,
Monsieur le représentant du Cese,
Monsieur le secrétaire général,
Monsieur le vice-recteur,
Madame la directrice de l'enseignement catholique,
Mesdames et messieurs le présidents des chambres consulaires,
Mesdames et messieurs les représentants des directions du gouvernement des provinces,
Mesdames et messieurs les représentants des instituts de formation,
Chars amis,

C'est un grand honneur de vous accueillir aujourd'hui au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, dans cette salle des délibérations où nous nous retrouvons chaque mardi pour la réunion du gouvernement.

Je souhaitais profiter de l'occasion pour vous remercier, au nom de notre gouvernement, d'avoir fait le déplacement jusqu'ici comme vous me l'aviez annoncé lors de notre rencontre à Paris le 26 mai 2016. C'était il y a cinq mois jour pour jour. Vous êtes une femme de parole !

Lors de ce même rendez-vous, j'avais pu vous expliquer notre projet pour l'école calédonienne. Vous avez été séduite et convaincu de l'utilité de nous accompagner dans cette démarche singulière. Votre présence aujourd'hui témoigne tout l'intérêt que l'Etat, que le ministère de l'Education, porte sur notre propre démarche qualifiée d'innovante. J'y vois la pleine reconnaissance de l'exercice d'une compétence transférée.

Ce projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie s'appuie sur l'héritage des valeurs républicaines et de la société calédonienne et ambitionne :

- de développer l'identité de l'école calédonienne pour favoriser le vivre ensemble en renforçant l'engagement citoyen et en valorisant l'enseignement de la culture kanak ;
- de prendre en compte la diversité des enfants pour favoriser la réussite de tous en adaptant le fonctionnement de l'école et en donnant des moyens supplémentaires aux établissements en difficulté ;
- de créer un environnement de travail favorable pour un meilleur épanouissement de l'élève en instaurant un climat scolaire propice à la réussite, en éduquant à la santé et au développement durable tout au long de la scolarité ;
- d'ouvrir l'école calédonienne sur la région Océanie et sur le monde pour répondre aux défis du 21^e siècle par le numérique à l'école, par la découverte du monde et par le développement des partenariats avec le monde du travail.

Cela passe également par la mise en place du service civique calédonien tout au long de la scolarité. Aujourd'hui Madame la ministre, près de 700 jeunes quittent le système scolaire sans diplôme ni qualification. L'objectif de ce dispositif obligatoire est également d'accompagner ces adolescents âgés de 16 à 18 ans en situation de décrochage scolaire et de leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences, des qualifications reconnues et de nouvelles perspectives d'avenir. C'est aussi l'objectif de réunir pendant quelques mois l'ensemble d'une classe d'âge pour favoriser la mixité sociale.

L'école est donc un sujet qui doit rassembler. C'est pourquoi nous sommes réunis aujourd'hui afin de signer un protocole d'accompagnement de l'Etat dans la mise en œuvre du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie.

Ce protocole que nous avons construit ensemble a recueilli l'assentiment collectif pour 3 raisons :

La 1^{ère} raison, c'est que ce projet éducatif met en œuvre nos propres orientations. L'Etat nous rejoint dans nos actions et non l'inverse. Ainsi, il acte nos spécificités et notre particularisme. Il reconnaît les réalités de l'école calédonienne et celles du pays. C'est une fois de plus souligner la reconnaissance de la qualité de notre charte éducative votée en janvier dernier, mais aussi toute sa pertinence puisque l'Etat nous donne les moyens de la mener à bien.

La 2^{ème} raison, c'est la réactivité de l'Etat sur ce dossier qui est à mettre à votre crédit Madame la ministre. Le 15 janvier dernier, nous adoptions au Congrès la délibération sur l'avenir de l'école calédonienne. Le 26 mai, lors de notre entretien à Paris, je vous exposais cette démarche unique dans la République. J'ai pu à cette occasion mesurer votre écoute et votre détermination. Aujourd'hui, seulement cinq mois après notre rencontre, vous êtes ici à Nouméa.

Ce protocole, c'est l'engagement de l'Etat dans la durée. C'est sans équivalent. C'est extrêmement important car notre action éducative doit s'inscrire dans la durée, bien au-delà des vicissitudes politiques, des calendriers électoraux, et doit dépasser les seules contraintes budgétaires annuelles. Pouvoir s'engager ainsi sur trois ans, c'est nous donner le temps de mettre en place nos actions et de les évaluer pour en tirer les conclusions.

La 3^{ème} raison, c'est l'allocation de moyens substantiels par l'Etat qui s'engage dans la création de 75 postes au profit notamment des deux nouveaux lycées du Mont-Dore et de Pouembout, que vous découvrirez dès demain. C'est aussi dans ces mêmes lycées l'ouverture de quatre sections de BTS. Ces créations d'enseignement post-bac offriront aux élèves une offre de proximité géographique. Nous aurons désormais un éventail complet en BTS à l'instar de la Métropole.

Enfin, Pour ces mêmes lycées, l'Etat s'engage à poursuivre et achever les investissements et à leur allouer chaque année durablement des dotations de fonctionnement.

Aujourd'hui, outre le protocole éducatif, nous allons signer un avenant sur le mode de désignation du vice-recteur, directeur général des enseignements. Quatre ans après la mise en œuvre du transfert de compétences, nous allons franchir une nouvelle étape. Nous avons convenu ensemble, à Paris, Madame la ministre, de permettre à la Nouvelle-Calédonie de participer conjointement, dans les mêmes conditions que l'Etat, à la procédure de sélection et de nomination du candidat pour le poste de vice-recteur et directeur général des enseignements.

Je vous remercie, Madame la ministre, de votre implication personnelle dans ces partenariats établis dans le respect de la volonté exprimée par la communauté éducative.

J'ai aussi plaisir à rappeler le respect de votre parole en venant ici apposer votre signature à ces documents. « *Terre de parole – Terre de partage* » c'est la devise qui orne notre bâtiment et qui caractérise notre institution. Elle vous sied comme un gant Madame la ministre.

Je vous remercie